

## MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

L'Administration communale de Port-Valais soumet à l'enquête publique les demandes en autorisation de construire déposées par :

---

M. et Mme Fabrice Mezino et Lise Dematteis, Chemin du Culat 38, 1897 Le Bouveret, pour la construction d'un bâtiment commercial et résidentiel, parcelle n° 1303, plan no 13, sise au lieu-dit « Au Culat », au Bouveret, zone de construction R2.

**Coordonnées : 2'555'770 / 1'136'850**

**Auteur des plans : Schimd architectes, avenue Alexandre Vinet 2, 1815 Clarens**

---

Mme Stéphanie Favre, chaussée du Canal 61, 1897 Le Bouveret, pour la construction d'une pergola et la fermeture du couvert (réduit et abri à vélos), parcelle n° 3131, plan no 13, sise au lieu-dit « Au Culat », au Bouveret, zone de construction R2.

**Coordonnées : 2'555'880 / 1'136'690**

**Auteur des plans : La requérante**

---

Les observations, les remarques ou les oppositions éventuelles à l'encontre de ces demandes doivent être présentées par écrit, en deux exemplaires, dans les trente jours dès la présente publication, au greffe communal, où les plans sont déposés et peuvent être consultés.

Port-Valais, le 1<sup>er</sup> février 2019

**Administration communale**